

Le ministère chargé de la Ville et du Logement publie une nouvelle version de la carte des loyers, en partenariat avec l'ANIL, Leboncoin et le groupe SeLoger

Le Vendredi 23 décembre 2022

Afin de construire des indicateurs de loyer homogènes et comparables sur l'ensemble du territoire national, le ministère a lancé en 2018 le projet de « carte des loyers ». Une première carte avait été mise en ligne en décembre 2020 sur le site du ministère, qui en publie aujourd'hui une version actualisée réalisée par l'Agence nationale pour l'information sur le logement (ANIL).

La connaissance du niveau des loyers au niveau local fournit des informations précieuses pour les acteurs publics et privés concernés par les marchés locatifs. Pour le ministère chargé de la Ville et du Logement, elle permet d'évaluer les dispositifs et de concevoir des outils mieux adaptés aux réalités des territoires.

L'élaboration de la carte des loyers repose ainsi sur des partenariats reconduits avec leboncoin et le Groupe SeLoger. L'utilisation des données des annonces de ces plateformes permet en effet à l'ANIL de bénéficier d'une connaissance actualisée des loyers. Les indicateurs diffusés ce jour concernent ainsi le troisième trimestre 2022.

En lien avec ses partenaires, l'ANIL a également apporté des évolutions méthodologiques et produit de nouveaux indicateurs, qui permettent à la carte des loyers de connaître une évolution substantielle. L'outil n'a pas vocation à servir de support de mesure à l'évolution des loyers, mais permet en revanche de connaître les écarts entre territoires.

Complémentaire des informations du réseau des Observatoires locaux des loyers (OLL), qui publie chaque année les niveaux de loyers pratiqués dans une cinquantaine d'agglomérations représentant près de la moitié du parc locatif français, la carte des loyers est mise en ligne sur le site du ministère. Elle sera actualisée tous les ans par l'ANIL, en lien avec le ministère et les partenaires du projet.

Retrouvez en ligne [la carte des loyers](#).